



L'Observatoire  
CRÉDIT LOGEMENT / CSA

**TABLEAU DE BORD**  
**TRIMESTRIEL**



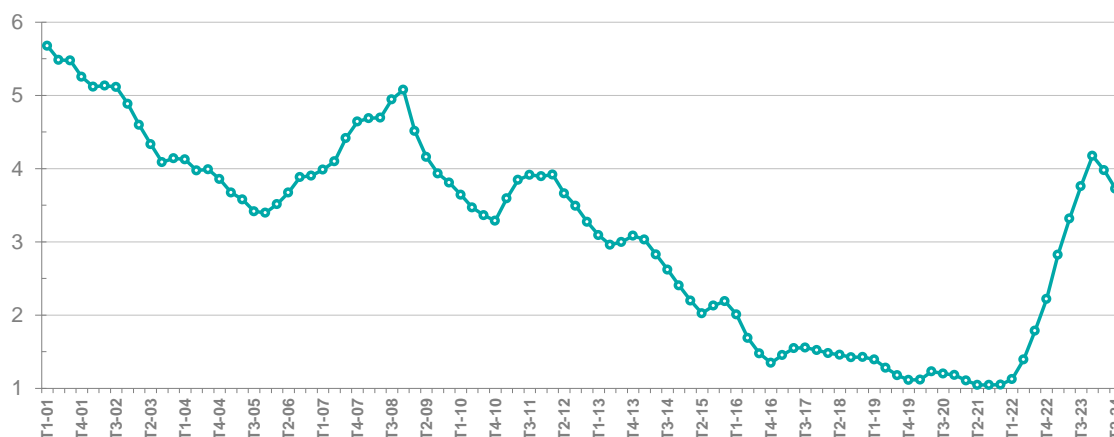
# L'ENSEMBLE DES MARCHÉS

## 1. L'environnement des marchés : les conditions de crédit

### Les taux d'intérêt sur les prêts du secteur bancaire (taux nominaux, hors assurance et coût des sûretés)

#### LES TAUX DES CRÉDITS IMMOBILIERS AUX PARTICULIERS (EN %) ENSEMBLE DES MARCHÉS

Source : L'Observatoire Crédit Logement/CSA



**Au 2ème trimestre 2024, le taux moyen des crédits du secteur concurrentiel (hors assurance et coût des sûretés) s'est établi à 3.73 % (3.68 % pour l'accession dans le neuf et 3.74 % pour l'accession dans l'ancien).**

L'inflexion de la courbe des taux a été constatée dès décembre 2023. Depuis, le taux moyen recule chaque mois, à un rythme assez régulier : de 9 points de base (pdb) en moyenne. La baisse est rapide et en juin, le taux moyen s'est établi à 3.66 %, pour revenir à son niveau de juillet 2023.

Pourtant, la BCE n'a commencé à réduire son principal taux de refinancement maintenu à 4.50 % depuis la mi-septembre 2023 qu'à compter du 12 juin : pour une baisse de 25 pdb. En outre le taux moyen de rémunération des dépôts des ménages augmente encore doucement d'un mois sur l'autre et les tensions sur les marchés financiers se renforcent depuis avril : par exemple, le taux de l'OAT à 10 ans souvent pris comme référence pour analyser les évolutions des taux des crédits immobiliers a cru de 12 pdb en juin (+ 33 pdb depuis avril), pour s'établir à 3.15 % en moyenne. Alors que les taux d'usure étaient encore en hausse pour le 2ème trimestre (6.39 % pour les prêts à plus de 20 ans, contre 6.11 % en décembre 2023).

Néanmoins, les établissements bancaires ont choisi de redynamiser le marché des crédits immobiliers en

améliorant la solvabilité des emprunteurs grâce, notamment, aux diminutions de taux. Habituellement, de telles baisses interviennent à l'arrivée du printemps, lorsque la pression saisonnière de la demande sur les marchés immobiliers et des crédits se renforce. Mais cette année, après plusieurs années d'atonie des marchés immobiliers et de bouleversement du marché des crédits, la concurrence entre les établissements bancaires s'est renforcée et alimente le processus de baisse des taux des crédits. Permettant ainsi, mois après mois, d'amplifier la reprise de la production de crédit.

Ainsi, pour une baisse du taux moyen de 54 pdb depuis décembre 2023 sur l'ensemble du marché, une diminution de 58 pdb se constate sur le marché du neuf (3.63 % en juin), de 54 pdb sur celui des travaux (3.65 % en juin) et de 53 pdb sur celui de l'ancien (3.67 % en juin). En outre, ce sont les prêts aux durées les plus longues qui ont bénéficié de la diminution des taux la plus rapide : 70 pdb pour les prêts sur 25 ans, contre 60 pdb pour ceux à 15 ans.

## PRÊTS À TAUX FIXE DU SECTEUR CONCURRENTIEL

		Taux moyens	Sur 15 ans	Sur 20 ans	Sur 25 ans
Décembre	2019	<b>1,11</b>	0,88	1,05	1,31
Décembre	2020	<b>1,17</b>	0,97	1,10	1,35
Décembre	2021	<b>1,06</b>	0,86	0,99	1,13
Juin	2022	<b>1,52</b>	1,36	1,49	1,59
Décembre	2022	<b>2,35</b>	2,14	2,30	2,42
Juin	2023	<b>3,46</b>	3,32	3,51	3,69
Décembre	2023	<b>4,20</b>	4,11	4,26	4,35
Juin	2024	<b>3,66</b>	3,51	3,55	3,65

D'ailleurs, même sur les prêts immobiliers à 25 ans, accordés à des emprunteurs pas forcément bien dotés en apport personnel et notamment les emprunteurs du 4ème groupe <sup>1</sup> (des primo accédants modestes faiblement dotés en apport personnel, des jeunes

emprunteurs ou des familles nombreuses, par exemple), la baisse a été rapide : 75 pdb depuis décembre dernier, les ¾ d'entre eux bénéficiant de taux maintenant inférieurs à 3.80 %.

### PRÊTS DU SECTEUR CONCURRENTIEL - JUIN 2024

	Taux moyens	Sur 15 ans	Sur 20 ans	Sur 25 ans
<b>1er groupe</b>		<b>3,18</b>	<b>3,19</b>	<b>3,26</b>
<b>2ème groupe</b>		<b>3,45</b>	<b>3,51</b>	<b>3,63</b>
<b>3ème groupe</b>		<b>3,60</b>	<b>3,66</b>	<b>3,78</b>
<b>4ème groupe</b>		<b>3,83</b>	<b>3,86</b>	<b>3,93</b>
<b>Ensemble</b>		<b>3,51</b>	<b>3,55</b>	<b>3,65</b>

### DÉCEMBRE 2023

	Sur 15 ans	Sur 20 ans	Sur 25 ans
	<b>3,72</b>	<b>3,83</b>	<b>3,87</b>
	<b>4,08</b>	<b>4,20</b>	<b>4,34</b>
	<b>4,24</b>	<b>4,40</b>	<b>4,50</b>
	<b>4,41</b>	<b>4,61</b>	<b>4,68</b>
	<b>4,11</b>	<b>4,26</b>	<b>4,35</b>

## La durée des prêts bancaires accordés

**Au 2ème trimestre 2024, la durée moyenne des prêts accordés était de 246 mois (267 mois pour l'accession dans le neuf et 258 mois pour l'accession dans l'ancien).**

En dépit de sa lente érosion qui se constate depuis la fin du printemps 2023 (2 mois en moyenne, depuis un an), la durée des crédits octroyés se maintient sur des niveaux élevés (20.8 ans en moyenne en juin 2024, contre 13.6 ans en 2001 et 17.1 ans en 2014). Les banques peuvent ainsi amplifier l'effet de la baisse des taux sur la solvabilité de la demande : l'annuité moyenne a diminué de 6.0 % depuis décembre dernier. Néanmoins, la remontée du coût des opérations financées (et des prix des logements anciens) qui se renforce depuis février 2024 atténue

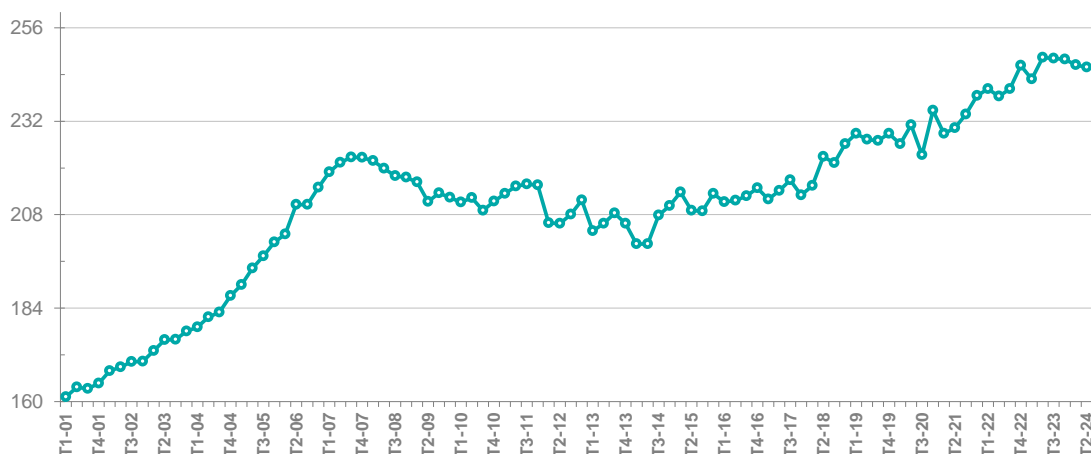
nettement l'efficacité des effets taux et durée, en dépit d'une nouvelle augmentation de l'apport personnel moyen. Et en juin 2024, la capacité d'emprunt des ménages mesurée par cette annuité était encore inférieure de 11.5 % à son niveau de décembre 2022 (voire de 20.0 % par rapport à décembre 2021) : un ménage qui pouvait emprunter 100 K€ à la fin de 2022, ne peut plus emprunter que 88.5 K€ en juin 2024 (80.0 K€ par référence à décembre 2021).

<sup>1</sup> Le 1<sup>er</sup> groupe rassemble les 25% d'emprunteurs dont le taux est le plus bas (valeurs des taux inférieures au 1<sup>er</sup> quartile, Q1). Et le 4<sup>ème</sup> groupe, les 25% d'emprunteurs dont le taux est le plus élevé (valeurs des taux supérieures au 3<sup>ème</sup> quartile, Q3).

Le 2<sup>ème</sup> groupe rassemble donc les 25% d'emprunteurs dont le taux est compris entre Q1 et la médiane. Et le 3<sup>ème</sup> groupe, les 25% d'emprunteurs dont le taux est compris entre la médiane et Q3.

## LA DURÉE DES CRÉDITS IMMOBILIERS AUX PARTICULIERS (EN MOIS) ENSEMBLE DES MARCHÉS

Source : L'Observatoire Crédit Logement/CSA



Dans ce contexte, la baisse des taux des crédits immobiliers ne pouvait à elle seule enclencher une reprise forte et rapide du marché, l'augmentation de l'apport personnel exigé ayant eu un effet dépressif

important sur la demande. Seule une stratégie de redynamisation des marchés immobiliers et des crédits telle celle déployée par les banques pouvait inverser la dynamique récessive à l'œuvre.

### STRUCTURE DE LA PRODUCTION DURÉE DES PRÊTS À L'ACCESSION (EN ANNÉES)

	10 ans et moins	Plus de 10 à 15 ans	Plus de 15 à 20 ans	Plus de 20 à 25 ans	Plus de 25 ans
<b>2019</b>	5,6	14,6	31,6	46,0	2,1
<b>2020</b>	5,3	13,5	33,0	47,0	1,3
<b>2021</b>	4,6	11,8	27,6	55,2	0,8
<b>2022</b>	3,9	10,2	22,7	62,1	1,0
<b>2023</b>	5,2	10,0	19,5	64,2	1,0
<b>T1-2024</b>	5,2	10,2	20,4	63,6	0,6
<b>T2-2024</b>	5,1	9,9	20,5	64,1	0,4
<b>M6-2024</b>	4,9	9,8	20,9	64,2	0,3

Et compte tenu des évolutions de la durée moyenne, la structure de la production se déforme. Ainsi en juin 2024, 64.5 % des prêts bancaires à l'accession à la propriété ont été octroyés sur une durée de plus de 20 ans, contre 65.2 % en 2023 : néanmoins, en 2019 (avant la mise en œuvre de la

recommandation du HCSF) le poids relatif de cette tranche de durées s'établissait à 48.1 %. Dans le même temps, la part des prêts les plus courts (15 ans et moins) recule, à 14.7 % en juin 2024, contre 15.2 % en 2023 (20.2 % en 2019).

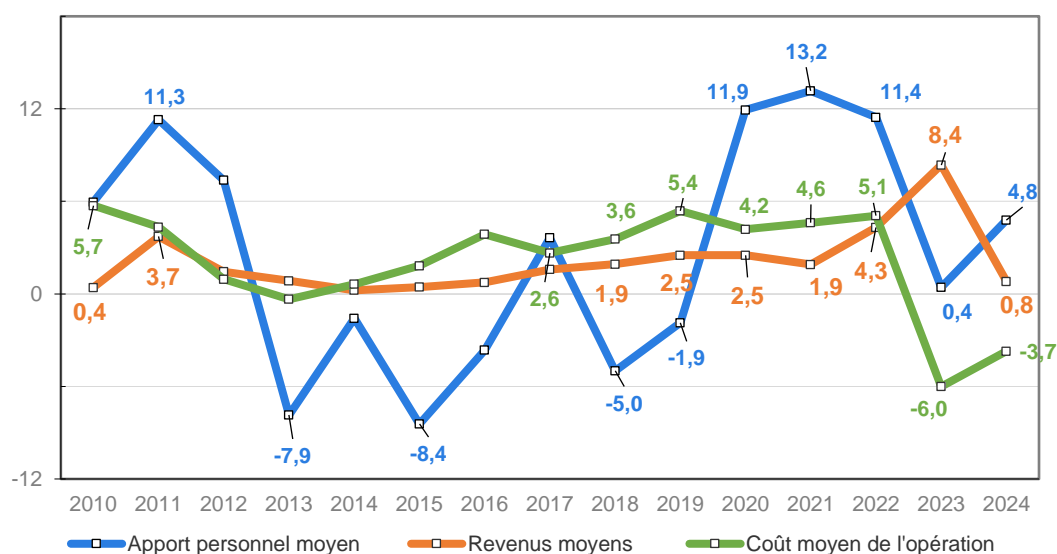
## 2. Les conditions d'expression de la demande

### Le coût relatif des opérations immobilières financées par emprunt

**Depuis le début de 2024, l'augmentation des revenus des emprunteurs est moins rapide que par le passé, (+ 0.8 % sur le 1er semestre 2024, en glissement annuel – GA –, après + 8.4 % en 2023).**

En outre, en dépit de la baisse des taux des crédits immobiliers, l'accès au marché reste difficile en raison du resserrement de l'accès au crédit : tant pour les emprunteurs modestes faiblement dotés en apport personnel, que pour les ménages plus aisés ne disposant pas d'un apport suffisant au regard des prix pratiqués et maintenant en augmentation dans la plupart des grandes agglomérations. Ainsi, nombre de ménages sont toujours contraints à l'abandon de projets ; d'autres ont choisi de délocaliser leur demande vers des lieux d'habitation où les prix des logements sont moins élevés ou préfèrent réduire la surface, le nombre de pièces et la qualité (étiquette énergétique, environnement, ...) du bien acheté. La baisse du coût des opérations réalisées est la

conséquence de cette transformation du marché (- 3.7 % sur le 1er semestre 2024, en GA, après - 6.0 % en 2023) : depuis le début de l'année le rythme de la baisse ralentit, avec la remontée des coûts des opérations qui se renforce. Et le coût relatif qui avait baissé rapidement en 2023 s'est ressaisi depuis janvier 2024 : néanmoins il s'établit à 4.0 années de revenus au 2ème trimestre, contre 4.3 années de revenus il y a un an à la même époque. Cependant, le coût relatif diminue depuis 3 ans : il a maintenant retrouvé son niveau du printemps 2015, mais sans que cela n'ait encore permis au marché de fortement rebondir. Cette baisse du coût relatif est pourtant équivalente à un recul des prix de l'immobilier de 12.9 % depuis fin 2022.

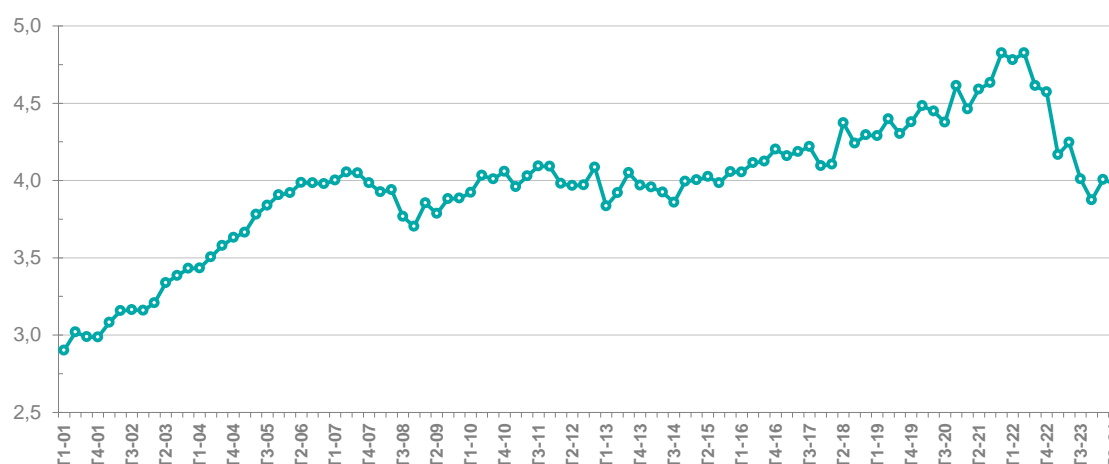


Dans le même temps, après n'avoir que faiblement progressé en 2023, le niveau de l'apport personnel progresse rapidement depuis le début de l'année (+ 4.8 % sur le 1er semestre 2024, en GA, après + 0.4 % en 2023). Et comme les taux d'apport des ménages ont fortement cru depuis 2019, en réponse à l'instauration d'un plafonnement du taux d'effort des emprunteurs, le dynamisme du marché des crédits en a été affecté : illustrant les difficultés de

réalisation des projets immobiliers par de très nombreux ménages, par ceux dont l'apport personnel est désormais jugé insuffisant, ainsi que par des ménages qui auparavant auraient acheté dans des villes chères et convoitées. Au 2ème trimestre 2024, le taux d'apport personnel moyen était de 60.6 % supérieur à son niveau du 4ème trimestre 2019, lorsque le marché était au zénith et les exigences concernant l'apport au plus bas.

## LE COÛT RELATIF DES OPÉRATIONS (EN ANNÉES DE REVENUS) ENSEMBLE DES MARCHÉS

Source : L'Observatoire Crédit Logement/CSA



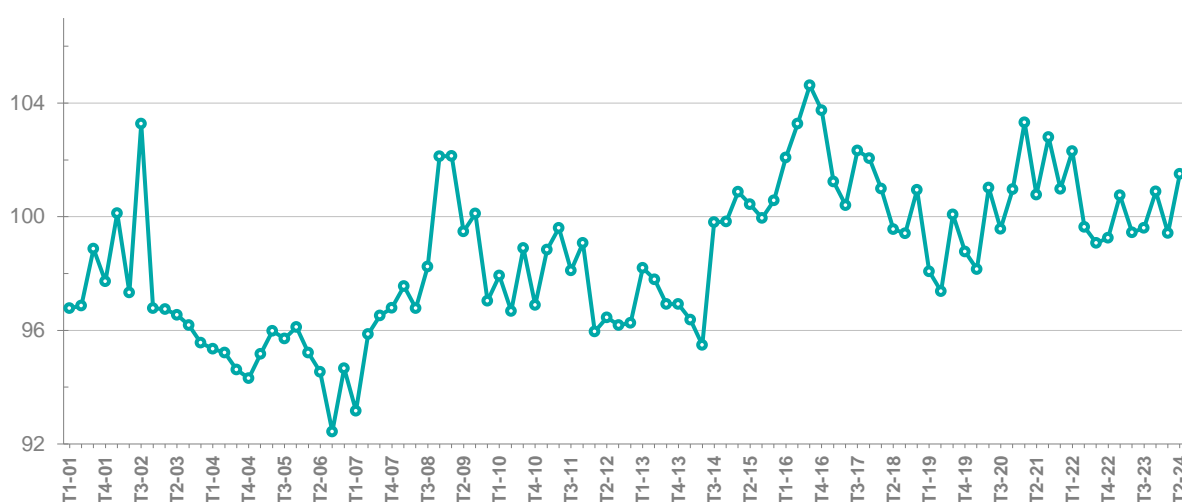
## L'indicateur de solvabilité de la demande réalisée

Pourtant, en dépit des prix des logements qui augmentent de nouveau, l'indicateur de solvabilité de la demande se redresse lentement : les nouveaux emprunteurs recourent au crédit immobilier nettement moins que par le passé (- 6.4 % sur le 1er semestre 2024, en GA, après - 8.0 % en 2023), en raison du niveau élevé des apports personnels

mobilisés. Mais aussi, et depuis la fin de l'hiver, en réponse au retour sur le marché de l'ancien de ménages plus aisés, secundo acheteurs avec revente qui peuvent plus facilement satisfaire aux contraintes instaurées avec le plafonnement du taux d'effort des emprunteurs.

## L'INDICATEUR DE SOLVABILITÉ DE LA DEMANDE (BASE 100 EN 2020) ENSEMBLE DES MARCHÉS

Source : L'Observatoire Crédit Logement/CSA



### 3. L'activité du marché des crédits

La conjoncture du marché des crédits s'améliore depuis le début de l'année. En dépit du plafonnement des taux d'effort imposé par la Banque de France et des incertitudes économiques qui se renforcent, le marché retrouve des couleurs. Il bénéficie du redressement des intentions de réalisation de projets importants de la part de ménages rassurés par le ralentissement de l'inflation, alors que les taux des crédits reculent et que l'offre bancaire est maintenant plus dynamique. Aussi la production de crédits augmente maintenant rapidement : avec + 44.2 % au 2ème trimestre en glissement trimestriel (GT), après - 1.9 % au 1er trimestre en GT. Et l'évolution reste un peu plus rapide pour le nombre de prêts accordés, en raison de la diminution des montants moyens empruntés : avec + 49.1 % au 2ème trimestre en en GT, après + 1.2 % au 1er trimestre en GT.

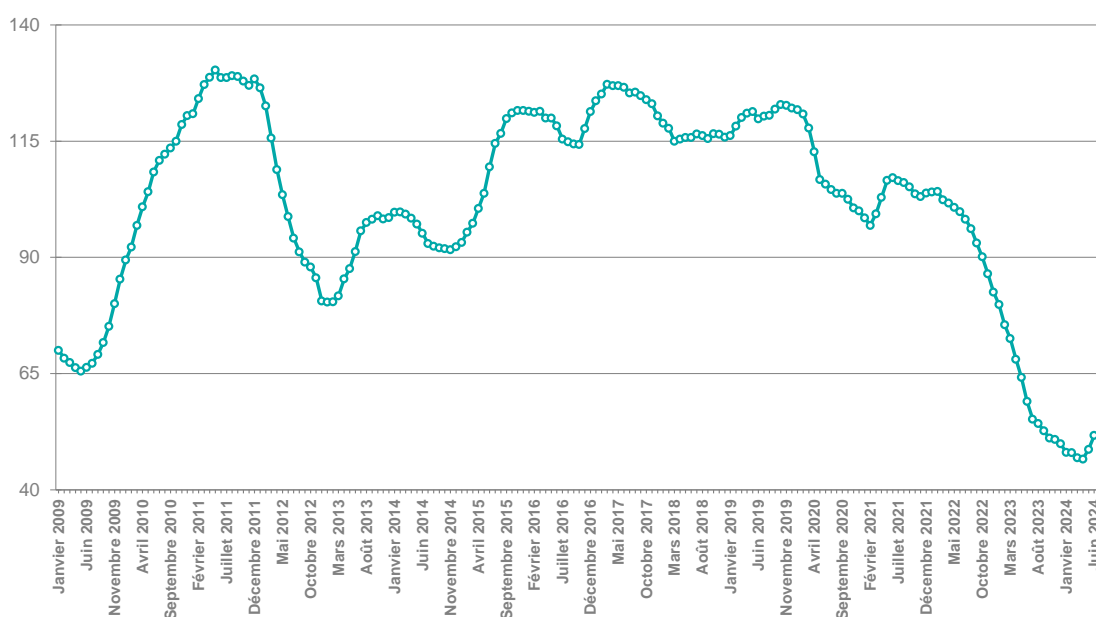
Au fil des mois, le rétablissement du marché se confirme donc. Cependant, le marché n'a pas encore retrouvé son dynamisme passé compte tenu du choc de la dépression passée. Ainsi, la production de crédits mesurée à fin juin en niveau annuel glissant recule toujours, de 25.5 % en GA. Comme d'ailleurs le nombre de prêts accordés, avec - 12.4 % en GA.

Le point de retournement du marché des crédits immobiliers a pourtant été franchi en février. La chute de l'activité du marché des crédits immobiliers aux particuliers devient donc moins intense, de mois en mois et le rebond des indicateurs trimestriels se constate nettement, au-delà des expressions timides relevées jusqu'alors : avec pour la production de crédits mesurée en niveau trimestriel glissant, + 12.2 % au 2ème trimestre en GA, après - 37.1 % au 1er trimestre en GA ; et pour le nombre de prêts accordés, + 38.4 % au 2ème trimestre en GA, après - 20.6 % au 1er trimestre.

En l'absence d'un choc extérieur au marché lui-même, tel celui associé à la crise des « subprimes » ou plus récemment à la remontée des taux de la BCE, la perte de dynamisme provoquée par la mise en œuvre du rationnement du crédit avait été remarquable, alors que les dispositifs de soutien public ont continué à se dégrader. Et la chute de la production reste plus prononcée que celle observée durant l'automne 2008, au plus profond de la crise financière internationale venue des Etats-Unis, ou pendant le 1er confinement, en raison de la durée de la baisse d'activité qui n'a épargné aucun des secteurs de l'immobilier résidentiel.

**INDICATEUR D'ACTIVITÉ : NOMBRE DE PRÊTS ACCORDÉS / ENSEMBLE DES MARCHÉS  
NIVEAU ANNUEL GLISSANT (BASE 100 EN 2020)**

Source: L'Observatoire Crédit Logement/CSA

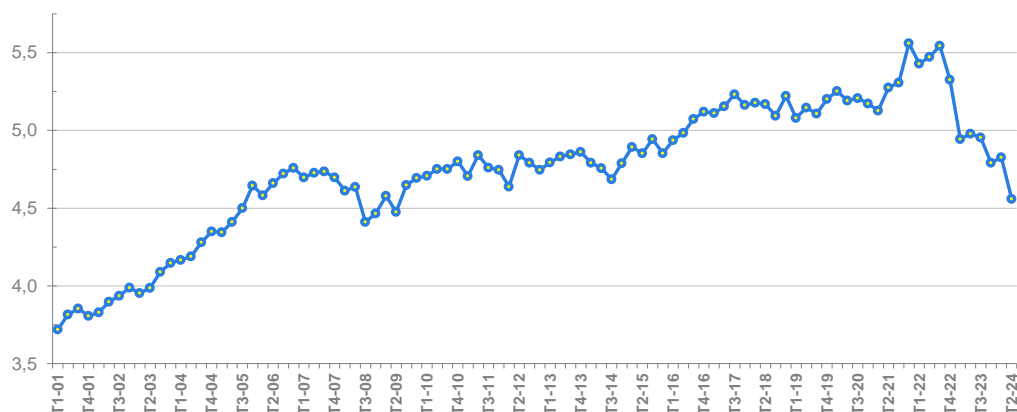


# LES SPÉCIFICITÉS DES MARCHÉS

## Le marché du neuf

### LE COÛT RELATIF DES OPÉRATIONS (EN ANNÉES DE REVENUS): MARCHÉ DU NEUF

Source : L'Observatoire Crédit Logement/CSA



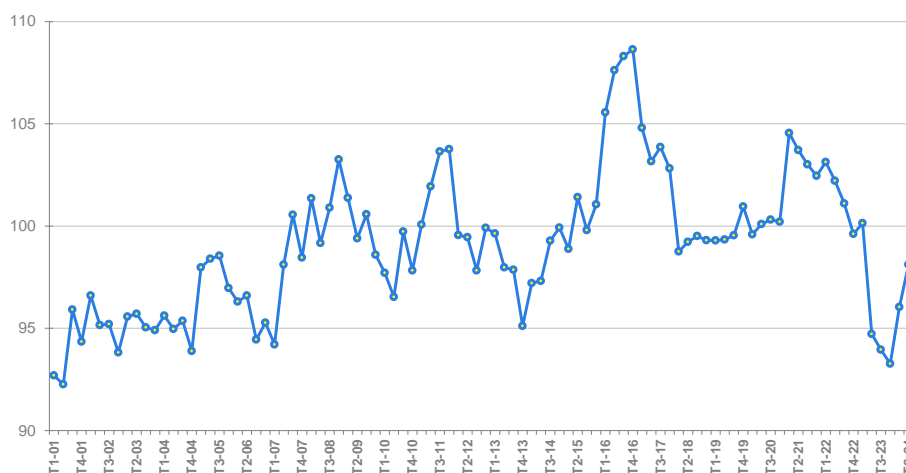
Les emprunteurs faiblement dotés en apport personnel et/ou dont le niveau de leurs revenus ne leur permet que difficilement de satisfaire aux exigences de taux d'effort imposées par les autorités de contrôle des banques rencontrent des difficultés pour accéder au crédit : ils ne peuvent rentrer facilement sur le marché et la structure de la demande s'est transformée, au fil des mois. D'autant que la demande des candidats à l'accession adressée à des constructeurs de maisons individuelles ou à des promoteurs se heurte à la contraction de l'offre nouvelle présentée sur le marché, alors que la production de PTZ se dégrade encore depuis le début de l'année 2024 et que la mise en œuvre anticipée du Zéro Artificialisation Nette gèle les terrains à bâtir. Dans ces conditions, le coût des opérations réalisées dans le neuf recule sur un marché en récession, à un rythme toujours soutenu (- 3.1 % sur le 1er semestre 2024, en GA, comme en 2023).

Pourtant les revenus des ménages qui effectuent ces opérations progressent toujours, bien que moins rapidement qu'en 2023 (+ 2.2 % sur le 1er semestre 2024, en GA, après + 6.4 % en 2023). Aussi, le coût relatif recule encore pour s'établir à 4.6 années de revenus au 2ème trimestre, contre 5.0 années de revenus il y a un an à la même époque.

Et dans le même temps, le niveau de l'apport personnel mobilisé par les emprunteurs diminue légèrement (- 0.1 % sur le 1er semestre 2024, en GA, après + 1.9 % en 2023). Les contraintes d'accès au crédit imposées par la Banque de France ont provoqué non seulement une transformation profonde dans la population des acheteurs de logements neufs, mais aussi l'augmentation du niveau moyen des apports personnels mobilisés (+ 44.7 % depuis décembre 2019).

### L'INDICATEUR DE SOLVABILITÉ DE LA DEMANDE: MARCHÉ DU NEUF

Source : L'Observatoire Crédit Logement/CSA



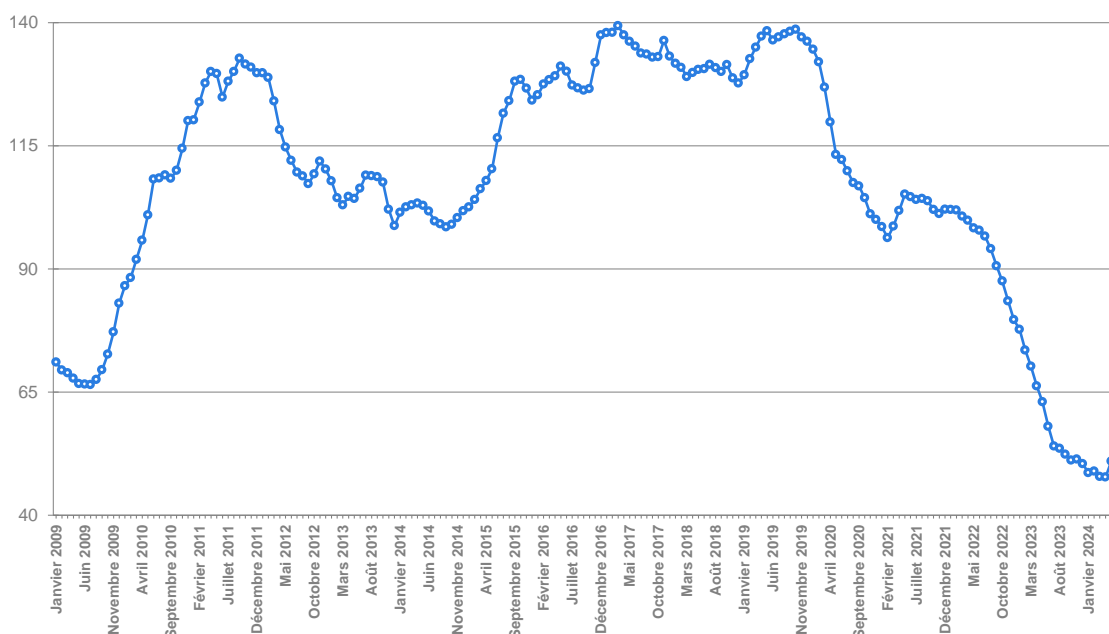


Aussi l'indicateur de solvabilité de la demande, impacté par la détérioration des dispositifs publics de soutien de la demande, peut maintenant se redresser en réponse à la baisse des taux des crédits immobiliers. La transformation du marché, avec notamment le repli de

la part des clientèles les moins bien dotées en apport personnel, a permis de contrebalancer les facteurs de dégradation de la solvabilité de la demande. Pour autant, l'indicateur de solvabilité réussit juste à revenir à son niveau du début de l'année 2014.

### L'INDICATEUR D'ACTIVITÉ : NOMBRE DE PRÊTS ACCORDÉS / MARCHÉ DU NEUF NIVEAU ANNUEL GLISSANT (BASE 100 EN 2020)

Source: L'Observatoire Crédit Logement/CSA



Néanmoins, depuis le mois de juin 2023 le marché des crédits au neuf ne se dégrade plus aussi rapidement que par le passé. A l'instar de l'ensemble du marché, il a même repris des couleurs depuis le début du printemps. Et ce qui ne ressemblait encore qu'à une embellie durant le 1er trimestre s'est en effet transformé en une reprise. Ainsi, la production de crédits augmente maintenant rapidement : avec + 47.7 % au 2ème trimestre en glissement trimestriel (GT), après - 2.4 % au 1er trimestre en GT. Et l'évolution reste un peu plus rapide pour le nombre de prêts accordés, en raison de la diminution des montants moyens empruntés : avec + 59.6 % au 2ème trimestre en en GT, après + 5.1 % au 1er trimestre en GT.

Jusqu'alors cette progression du niveau d'activité du marché n'a cependant pas permis de gommer toutes

les conséquences de la récession constatée depuis l'automne 2021. A fin juin 2024, comme pour l'ensemble du marché, l'activité mesurée en niveau annuel glissant diminue toujours : avec - 24.2 % pour la production de crédit et - 5.6 % pour le nombre de prêts bancaires accordés.

La chute de l'activité du marché des crédits immobiliers aux particuliers est pourtant moins intense, de mois en mois et le rebond des indicateurs trimestriels se constate maintenant, au-delà des hésitations constatées jusqu'alors : avec pour la production de crédits mesurée en niveau trimestriel glissant, + 16.0 % au 2ème trimestre en GA, après - 38.6 % au 1er trimestre en GA ; et pour le nombre de prêts accordés, + 54.9 % au 2ème trimestre en GA, après - 17.6 % au 1er trimestre.

# Le marché de l'ancien

**Sur un marché de l'ancien qui commence à se ressaisir, mais où la demande peine toujours à finaliser ses projets d'achat, la pression sur le coût des opérations ne se fait pas encore ressentir.**

et pourtant le rythme de la baisse ralenti nettement au fil des mois, laissant même ressortir une tendance à la remontée des coûts des opérations depuis la fin de l'hiver (- 4.1 % sur le 1er semestre 2024, en GA, après - 6.8 % en 2023). Et après avoir augmenté rapidement en 2023, les revenus des ménages qui entrent sur le marché n'augmentent plus que très lentement (+ 1.0 % sur le 1er semestre 2024, en GA, après + 8.2 % en 2023). Ainsi le coût relatif des opérations réalisées se stabilise à bas niveau, marquant un retour à la situation de 2008 : à 4.5 années de revenus au 2ème trimestre 2024, contre 4.7 années de revenus il y a un an à la même époque. Cette baisse qui est équivalente à un recul de 13.9 % des prix des logements anciens depuis fin 2022.

Dans le même temps, le niveau de l'apport personnel progresse plus rapidement qu'en 2023 (+ 4.5 % sur le 1er semestre 2024, en GA, après + 0.3 % en 2023). Depuis 2019, l'apport moyen s'est ainsi accru de 50.2 % et le taux d'apport personnel moyen de 58.8 % : cela illustre les raisons pour lesquelles des ménages faiblement dotés en apport (jeunes, primo accédants, emprunteurs modestes, familles nombreuses) ont été évincés du marché, sans que par le passé ces ménages aient présenté des signes de fragilité (surendettement ou défaut de remboursement, par exemple) de nature à altérer la solidité du système bancaire français.

## LE COÛT RELATIF DES OPÉRATIONS (EN ANNÉES DE REVENUS): MARCHÉ DE L'ANCIEN

Source : L'Observatoire Crédit Logement/CSA

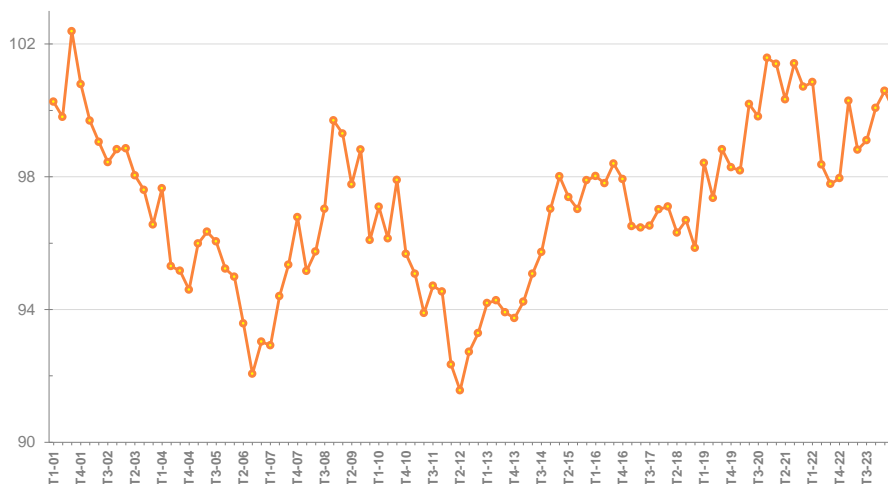


Et depuis l'été dernier l'indicateur de solvabilité de la demande se redresse, hésitant parfois d'un mois sur l'autre, après avoir reculé jusqu'à l'automne 2022. L'amélioration des conditions de crédit y contribue largement, pendant que le coût relatif des opérations réalisées poursuit son recul. En outre, l'indicateur

bénéficie de la transformation du marché et donc d'un moindre recours au crédit : le montant moyen emprunté recule en effet, pour la deuxième année consécutive (- 6.9 % sur le 1er semestre 2024, en GA, après - 9.2 % en 2023).

### L'INDICATEUR DE SOLVABILITÉ DE LA DEMANDE: MARCHÉ DE L'ANCIEN

Source : L'Observatoire Crédit Logement/CSA

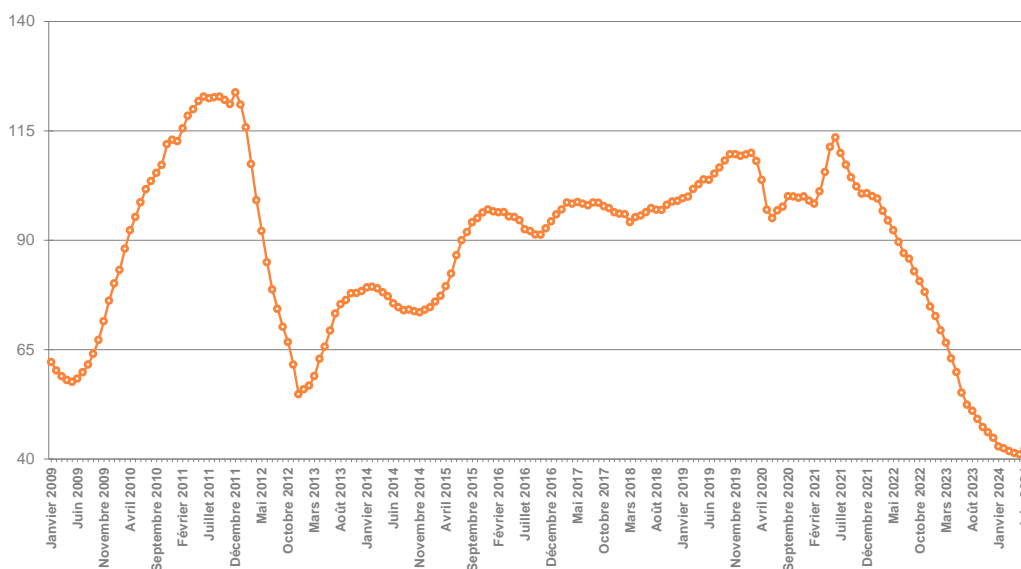


Et comme pour le neuf, depuis le mois de juin 2023 le marché des crédits à l'ancien ne se dégrade plus aussi rapidement que par le passé. D'ailleurs durant le 4ème trimestre, le rythme de la baisse d'activité du marché des crédits avait nettement ralenti. L'embellie

constatée au 1er trimestre 2024 a progressivement cédé la place à une reprise, parfois hésitante : ainsi au mois de mai, comme chaque année, l'activité du marché a été sensiblement impactée par la succession des « longs ponts ».

### L'INDICATEUR D'ACTIVITÉ : NOMBRE DE PRÊTS ACCORDÉS / MARCHÉ DE L'ANCIEN NIVEAU ANNUEL GLISSANT (BASE 100 EN 2020)

Crédit Logement/CSA - Observatoire du Financement des Marchés Résidentiels



Ainsi, la production de crédits progresse rapidement depuis le début du printemps : avec + 33.7 % au 2ème trimestre en glissement trimestriel (GT), après + 5.9 % au 1er trimestre en GT. Et l'évolution reste un peu plus rapide pour le nombre de prêts accordés, en raison de la diminution des montants moyens empruntés : avec + 51.2 % au 2ème trimestre en en GT, après + 2.6 % au 1er trimestre en GT.

Mais comme sur le marché du neuf, cette progression du niveau d'activité du marché n'a encore pas permis de gommer toutes les conséquences de la récession constatée depuis l'automne 2021. A fin juin 2024, comme pour l'ensemble du marché, l'activité mesurée en niveau annuel glissant diminue toujours : avec - 29.6 % pour la production

de crédit et - 23.0 % pour le nombre de prêts bancaires accordés.

La chute de l'activité du marché des crédits immobiliers aux particuliers est cependant moins intense, de mois en mois et le rebond des indicateurs trimestriels se confirme, au-delà des hésitations constatées jusqu'alors : avec pour la production de crédits mesurée en niveau trimestriel glissant, - 2.6 % au 2ème trimestre en GA, après - 33.8 % au 1er trimestre en GA ; et pour le nombre de prêts accordés, +5.2 % au 2ème trimestre en GA, après - 23.5 % au 1er trimestre.